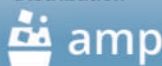


## Rédaction

Walter Agosti

## Distribution



## Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti  
info@visionpresse.be  
Avenue Albert 1<sup>er</sup> 1A – 1342 Limelette

## Graphisme & impression :

AZ Print sa  
Rue de l'informatique 6  
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)  
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be  
www.azprint.be



## Edito

### BAT CONTESTE L'INTERDICTION DE VENTE DES SACHETS DE NICOTINE DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Walter AGOSTI

Administrateur délégué  
walter@visionpresse.be



British American Tobacco (BAT) a annoncé ce 23 mai qu'elle va saisir le Conseil d'État pour demander l'annulation de l'arrêté royal interdisant la vente de sachets de nicotine à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, sur le territoire belge. L'entreprise estime, dans un communiqué, que le ministre fédéral de la Santé Frank Vandenbroucke (Vooruit) n'a pas attendu l'avis du Conseil Supérieur de la Santé et n'a pas tenu compte de récentes recherches scientifiques sur le sujet.

Dans le cadre du plan anti-tabac signé par le ministre fédéral de la Santé et 23 autres ministres, un arrêté royal a été publié le 14 mars dernier, annonçant l'interdiction de la vente des sachets de nicotine, un produit souvent aromatisé qui peut être placé sous la lèvre supérieure pour permettre la diffusion de nicotine dans le sang. Le taux de nicotine de ce produit sans tabac peut atteindre jusqu'à 90 mg, soit près de neuf fois le taux d'une cigarette normale.

British American Tobacco (BAT), qui produit des sachets de nicotine, a décidé d'aller contre cette décision. L'entreprise estime que « des recherches menées en Allemagne et au Royaume-Uni ont clairement démontré que les sachets de nicotine constituent une alternative moins nocive à la cigarette ». Tout en ajoutant que ce produit « n'est pas sans risque et peut créer une dépendance ».

BAT affirme encore que la Suède, où ce produit est autorisé, affiche un taux de fumeurs bientôt limité à moins de 5 %, « alors qu'en Belgique, cette proportion est encore d'environ 20 % », ajoute un porte-parole de l'entreprise.

BAT propose, à la place d'une interdiction, qu'un cadre réglementaire progressif soit mis en place, avec notamment une interdiction de vente aux mineurs.

**DERNIÈRE MINUTE :** Ce 21 avril 2023, l'auditorat du Conseil d'Etat a rendu son rapport sur la requête en annulation de l'Arrêté royal du 17 février 2022 fixant les contours de l'activité complémentaires exercée par les libraires. Il sollicite l'annulation de l'Arrêté royal (critères arbitraires) – L'arrêt du Conseil d'Etat sera rendu dans les prochaines semaines.

À suivre sur le site de Vision Presse.



Ladbrokes.be

**DYNAMISE TA LIBRAIRIE**

**AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS  
LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.**

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+





# Brèves

## Bpost – Une affaire à suivre

Perstablo, la fédération professionnelle flamande des magasins de presse, suit avec méfiance l'affaire Bpost. Depuis des années, la fédération professionnelle s'oppose aux contrats de journaux pour cause de concurrence déloyale.



Perstablo se réjouit donc que l'affaire soit désormais élucidée et que les malversations qui ont désavantagé économiquement les marchands de journaux pendant des années prennent enfin fin.

C'est pourquoi Perstablo travaille actuellement à l'élaboration d'un dossier et examine la possibilité de demander une compensation financière aux magasins de presse pour les dommages subis. Rien ne peut être dit pour l'instant sur la nature de ce dédommagement. L'ampleur exacte du préjudice financier est en cours d'examen.

Vision Presse s'associe à Perstablo dans le cadre de ce dossier.

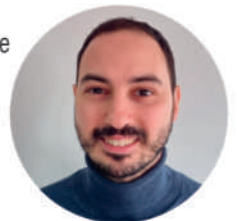
## Dossier « frais de port » aux politiques

Perstablo et Vision Presse ont adressé à l'ensemble des Ministres fédéraux ainsi qu'à tous les présidents de partis notre manifeste pour la prise en charge des frais de port des libraires dans le cadre du subside alloué à Bpost pour la concession de la distribution des journaux et magazines. Il en a résulté de nombreux rendez-vous afin d'explicitier notre demande.



## Fares Tawil rejoint bingoal

Présentation de Fares « Mes 17 ans dans le monde des librairies, en tant que gérant et représentant chez British American Tobacco, m'ont permis d'acquérir une expérience unique dans ce secteur. J'ai choisi de représenter Bingoal car cette entreprise est le parfait partenaire pour les libraires ! »



## AFSCA

Vous allez probablement recevoir votre déclaration 2023. Si vous ne vendez pas de produits frais, vous devez confirmer « POINT DE VENTE DE DA (DENRÉES ALIMENTAIRES) > à 3 mois ». La contribution du montant de base serait de 50.46 €.



## Memorandum Politique

La date des élections fédérales, régionales et européennes est connue. Nous voterons le dimanche 9 juin 2024. Il est temps donc de préparer notre memorandum politique à l'attention des différents partis. Vision Presse et Perstablo vont éditer ensemble leur cahier de demandes qui englobera notamment la définition librairie/presse et la prise en charge des frais de port.

## Conseil supérieur santé filtre à cigarette

Le Conseil Supérieur de la Santé est favorable à une interdiction générale des filtres à cigarettes, tant au niveau national qu'au niveau européen. Les filtres à cigarettes font plus de mal que de bien : ils ne préviennent pas les effets néfastes du tabagisme et en favorisent le plaisir par une sensation plus agréable en bouche. En outre, les filtres sont difficilement biodégradables, ce qui signifie que les mégots toxiques polluent l'environnement pendant de nombreuses années. Ils n'offrent donc aucun avantage, ni du point de vue de la santé publique, ni du point de vue de l'environnement.



SPORTS BAR  
CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

# PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi  
7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)





## Bannir les cigarettes des terrasses ?

Catherine Fonck, cheffe de groupe des Engagés à la Chambre, estime que le tabac devrait être interdit sur les terrasses des cafés et restaurants. C'est ce qu'elle a indiqué à la DH dernièrement. Encore une interdiction !

## Rapport Annuel CSIPME 2022

En tant qu'organe consultatif fédéral, le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME (CSIPME) a trois missions : la concertation, le conseil et la représentation.



En 2022, le CSIPME a rendu vingt-quatre avis sur un large éventail de sujets. Ces avis ont été préparés par les différentes commissions permanentes et commissions sectorielles ainsi que par le Bureau. Ils ont été approuvés ou entérinés par les assemblées plénières du 17 mai, du 20 septembre et du 15 décembre 2022. Le rapport est disponible sur le site du CSIPME.

## Copieurs / Téléphonie / Appareil de paiement

Attention prenez le temps de lire les contrats et ne signez pas sans faire une étude approfondie. Il y a des pièges et certains de nos confrères sont liés à des contrats chers et de longue durée.



## Bienvenue aux nouveaux membres Vision Presse via Bingoal

30 nouveaux membres ont rejoint Vision Presse via l'opérateur Bingoal.

De nombreux autres vont encore arriver. Nous approchons les 300 affiliés !



## Commission des jeux – Rapport annuel 2022

A propos des libraires, on note quelques chiffres intéressants. Ainsi on apprend qu'il y avait au 31 décembre 2022, 1580 licences actives contre 1812 au 31 décembre 2021.



En 2022 sur base des nouvelles règles de l'arrêté royal du 17 février 2022, 160 licences ont été accordées et 370 ont été renouvelées. Mais en même temps, 206 licences de libraires n'ont pas été renouvelées, 41 ont cessé leur activités et on enregistre 123 désistements.

Les fausses librairies sont en déclin et cela devrait se poursuivre pour les renouvellements 2023 et 2024 pour les licences existantes.

## AMP – Changement de procédures pour le retour des invendus



Dans le courant des prochains mois, vous trouverez sur le bordereau d'invendus sous « pins bleus » certains titres que vous retournez aujourd'hui dans le bac « pins blancs ». Votre bordereau d'invendus indiquera clairement les titres à retourner dans les bacs à pins bleus ou les bacs à pins blancs. Pour garantir l'exactitude des crédits, il suffira de suivre le bordereau d'invendus lors de vos retours. La nouvelle politique de retour nous permettra de mieux trier et recycler. AMP entend favoriser ainsi le recyclage du papier dans la presse.

## Trois jours sans certificat médical

Avis aux employeurs – Le 30 octobre dernier, paraissait au Moniteur la loi supprimant le certificat médical pour les absences d'un jour. Plus aucune attestation médicale n'est désormais requise pour une incapacité de travail d'un jour et cela, à concurrence de trois fois par an au maximum.



DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation



02/736.99.55 | info@bingoal.be | @bingoal.be





## Interview



### Cinq questions à **TOM VANHOUTTEGHEM** *Customer Support & Service chez AMP*

#### 1. Quelle est votre fonction exacte au sein d'AMP?

Il y a de cela 10 ans, j'ai démarré chez AMP en tant que responsable des équipes field management et key accounts. Le réseau des libraires-presse indépendants est le plus grand et le plus important pour nous. En tant que Customer Support & Service Manager je dirige notre « customer administration », notre centre d'appels, ainsi que les équipes de gestion des données et de l'assortiment. Ma mission consiste à faciliter la vie au point de vente presse !

#### 2. Cette année, AMP va contribuer plus encore au respect de l'environnement. Vous avez quelques projets à ce sujet. Quels sont-ils ?

Absolument. Dans le passé, nous avons déjà réduit fortement notre empreinte en diminuant le nombre de documents imprimés (bordereaux et relevés d'inventus) dans les bacs.

Pour continuer dans cette démarche écologique, nous aimerions diminuer autant que possible l'envoi des documents papier, comme les factures mensuelles, la note d'envoi, les extraits de compte, lesquels resteront bien entendu disponibles en format PDF sur Distriweb.

Les points de vente pourront donc gérer leur administration en ligne depuis leur point de vente ou leur domicile. Les libraires gagnent donc en mobilité et en flexibilité. Ils pourront également communiquer leurs inventus et leurs livraisons via la nouvelle application smartphone Distrimobi. Certains documents resteront néanmoins disponibles au format papier.

Avec Distrimobi, vous pouvez scanner des titres, transmettre les bordereaux d'inventus, visualiser des couvertures (afin de toujours transmettre le bon numéro). Les points de vente peuvent ainsi gérer leur administration via la nouvelle application disponible sur Android.

Pour les utilisateurs non-Android, nous avons optimisé l'utilisation web sur leur smartphone. Distriweb et Distrishop continueront bien entendu à exister et à être développés. Distrimobi se déploiera en plusieurs vagues, par site de distribution, pour pouvoir répondre dans les plus brefs délais aux possibles questions des utilisateurs.

#### 3. La procédure du retour des inventus va également être modifiée. Quels seront les changements ?

Dans le courant du mois de juin (communications détaillées suivront), vous retrouverez sur le bordereau d'inventus, sous le libellé « pins bleus », certains titres que vous retournez aujourd'hui dans le bac « pins blancs ». Votre bordereau d'inventus indiquera clairement les titres à retourner dans les bacs à pins bleus, soit via les bacs à pins blancs.

Pour garantir l'exactitude des crédits, il suffira de continuer à suivre le bordereau d'inventus lors de vos retours. Avec notre appli Distrimobi ceci sera encore plus facile à suivre.

La nouvelle politique de retour nous permettra de mieux trier et recycler. Ensemble, nous favorisons ainsi le recyclage du papier dans la presse !

#### 4. Comme nous tous, vous ressentez une réduction des ventes des journaux et magazines. Que mettez-vous en place en termes de diversification pour combler ce recul des ventes presse ?

Avec notre programme de diversification, nous voulons aider les libraires à développer une gamme équilibrée pour faire face à l'impact de la baisse du volume de la presse.

Pour la catégorie Food, nous misons sur une large gamme pouvant être livrée quotidiennement afin de minimiser les stocks et les pertes. En outre, avec le programme promotionnel « Collibri », nous nous concentrons sur l'optimisation de la rentabilité.

Notre catégorie Non-Food est très diversifiée. Nous voulons maintenir le seuil d'entrée pour l'entrepreneur aussi bas que possible en fournissant un emballage unitaire. Cela permet au détaillant d'essayer de nouveaux produits sans courir trop de risques.

En outre, nous réagissons autant que possible aux nouvelles tendances. Le lancement d'une gamme de produits de la nouvelle sensation flamande « Camille\* » en est un exemple. Notre plateforme web Distriweb permet de consulter facilement tous ces produits, de les commander et de suivre les livraisons.

#### 5. Comment AMP voit-il son avenir dans ce monde de plus en plus digital ?

D'une part nous continuerons à numériser le plus possible nos activités. Distriweb reste notre outil préféré pour communiquer avec les libraires et progresse toujours pour un fonctionnement le plus performant possible. Pour anticiper la vente au numéro (surtout pour les journaux et magazines du grand public) en baisse nous dépendons des stratégies des éditeurs par rapport au numérique.

Depuis la crise Covid, nous constatons une accélération de la digitalisation surtout en ce qui concerne les quotidiens. (Abonnements en ligne + papier en weekend très populaires). Les ventes de quotidiens sont cependant beaucoup plus touchées par cette stratégie que les magazines.

- Chanteuse/actrice flamande

Interview Walter Agosti



## Distrishop

**GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS  
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP**

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - [distrishop@ampnet.be](mailto:distrishop@ampnet.be)